

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 1^{er} JUIN 2012

Conseillers présents ou représentés : Jacques **BIGRE**, Marie-France **BOURRON** (pouvoir de Pascal AVRILLEUX), Kathy **JOSEPHINE** (pouvoir d'Alain COMBE), Christian **LOYNET**, Robert **MERIAUDEAU** (pouvoir de Bruno VERDIER), Catherine **PERRIN-JANAIS**, Bernard **PERTICOZ**, Nadège **PEYSSON-THABARET**, Jean-Pierre **TRICHARD-CORVAISIER** (pouvoir de Jean-Valentin WOJCIECHOWSKI).

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité, sauf pour le point 5, a :

1. **adopté** le rapport sur l'eau pour la période septembre 2010-août 2011. Dans notre commune pour une consommation de 120 m³ le prix de l'eau est de 1,235 euro au m³ pour les maisons non raccordées et non raccordables au réseau d'assainissement. Sur ce prix 0,21 euro est reversé à l'Agence de l'Eau. Pour les maisons raccordées ou raccordables au réseau d'assainissement, le coût au m³ est de 1,868 euro. Sur cette somme 0,36 euro est reversé à l'Agence de l'eau et 0,483 euro à la Communauté Terre d'Eaux pour l'assainissement ;
2. **autorisé** le lancement de l'appel d'offres pour la réalisation de la seconde tranche de la « Cité de l'enfance » et la demande de subventions au Conseil général pour cette opération ;
3. **fixé** le montant des subventions à allouer en 2012 aux associations ;
4. **déposé** auprès de Madame la Sénatrice Sylvie GOY-CHAVENT un dossier de subvention pour l'acquisition d'un défibrillateur à installer sur le mur de la mairie ;
5. **accepté** par 10 voix pour et 3 abstentions **d'engager des discussions** avec la Société MBTP pour la préparation d'un dossier d'ouverture de carrière en roche calcaire, à La Rochette, dans un secteur prévu au Plan d'Occupation des Sols depuis 1974. Cet éventuelle future carrière, exploitée en creux, ne sera visible du village de La Bruyère et la quasi-totalité de la circulation des camions se ferait en direction du pont de Cordon pour une clientèle de l'Isère ;
6. **retenu** les candidatures de deux demandeurs pour l'exercice d'activités commerciales (du 1^{er} juillet au 31 août 2012) au plan d'eau de Glandieu ;
7. **étudié et accepté** un devis pour l'édification d'un muret de protection du local des services municipaux afin de rendre plus difficiles les tentatives de vol (récemment la camionnette a été volée et heureusement abandonnée au pont de Cordon...). Coût du devis 1 389 euros H.T. Le Conseil a par ailleurs chargé Bernard PERTICOZ, adjoint, de faire analyser les eaux des douches du camping et de la Maison des îles pour s'assurer de l'absence de légionnelles (coût approximatif de 400 à 600 euros H.T.) ;
8. **autorisé** le maire à expédier les délibérations prises antérieurement mais non envoyées à la Sous-Préfecture ;
9. **modifié** une convention de participation avec le collège de Saint-Genix, suite à une demande de la préfecture de Savoie adressée à la directrice du collège. Le montant de la participation reste inchangé : 12 (douze) euros par collégiens, soit 120 (cent vingt) euros pour les 10 adolescents de la commune accueillis dans ce collège ;
10. **donné** au Syndicat Mixte du Pays du Bugey l'autorisation d'utiliser la documentation cadastrale communale informatisée ;
11. **fixé** les règles d'application de la « Journée de solidarité » pour le personnel municipal ;
12. **modifié** le tableau des emplois municipaux permanents pour prendre en compte la réussite à leurs examens de deux salariées ;
13. **pris**, à la demande du percepteur, diverses décisions de modifications budgétaires, purement comptables, qui ne changent en rien l'équilibre budgétaire ;
14. **retenu** l'idée d'entendre, en réunion du Conseil, un jeune architecte, originaire de la commune, qui souhaiterait exposer ses idées et propositions.

Compte-rendu établi par
Robert MERIAUDEAU
Maire de Brégnier-Cordon.